

La mobilité contextuelle à l'épreuve de la mobilité résidentielle contrainte dans le cadre de la rénovation urbaine des quartiers d'habitat social à Angers et à Trélazé

Nathalie Buchot

ESO LE MANS - UMR 6590
UNIVERSITÉ DU MAINE - CNRS

INTRODUCTION

La mobilité contextuelle, élément central de la thèse^(*), est un concept mis à l'épreuve de la mobilité résidentielle contrainte dans le cadre de la rénovation urbaine des quartiers d'habitat social. La mise en relation de ces deux formes de mobilité s'est opérée à partir d'une démarche de recherche socio-géographique basée sur la technique de récits de vie et d'entretiens compréhensifs réalisés auprès de 29 locataires et 11 professionnels et associatifs. En proposant une nouvelle forme de mobilité, telle que la mobilité contextuelle, l'objectif de la thèse était d'apporter une définition géographique au concept de mobilité contextuelle à partir du terme de contexte pris en ses deux sens premier « *contextere* » donc « tisser avec... », « avec le texte ». Au-delà de tisser de nouveaux liens sociaux, de tisser des parcours résidentiels, il s'agit de comprendre comment les individus ou les groupes d'individus tissent et retissent leurs vies passées et futures à partir du lieu d'habitat et leur situation sociale de manière à se mettre en mouvement et de rester en mouvement, dans leur nouveau contexte d'habitat. Et ce, plus particulièrement quand l'individu vit une précarité résidentielle et sociale.

La mobilité contextuelle, une nouvelle forme de mobilité ?

Être mobile contextuellement consiste à être en capacité de se déplacer corporellement, mentalement dans l'espace, le temps, vers et avec les autres. Les mobilités spatiales répondent aux questions: Où et comment (avec quoi?). Elles impliquent un déplacement de x à y. Les mobilités temporelles répondent

aux questions: Quand et pourquoi? Elles impliquent une projection de t0 à t1. Les mobilités sociétales répondent aux questions: Avec qui? Pour qui? Elles impliquent un déplacement de A vers B.

Mise en œuvre par les individus, la mobilité contextuelle devient alors une capacité à lire et à maîtriser un contexte qui leur permet alors de se déplacer plus aisément dans l'espace, dans le temps et vers autrui. De fait, la mobilité contextuelle est une opération intellectuelle du ressort du raisonnement logique associant à la fois du texte, du calcul, de l'interprétation, de la déduction, de la projection. Tout acte de mobilité est, en effet, un acte de réflexion entraînant une décision.

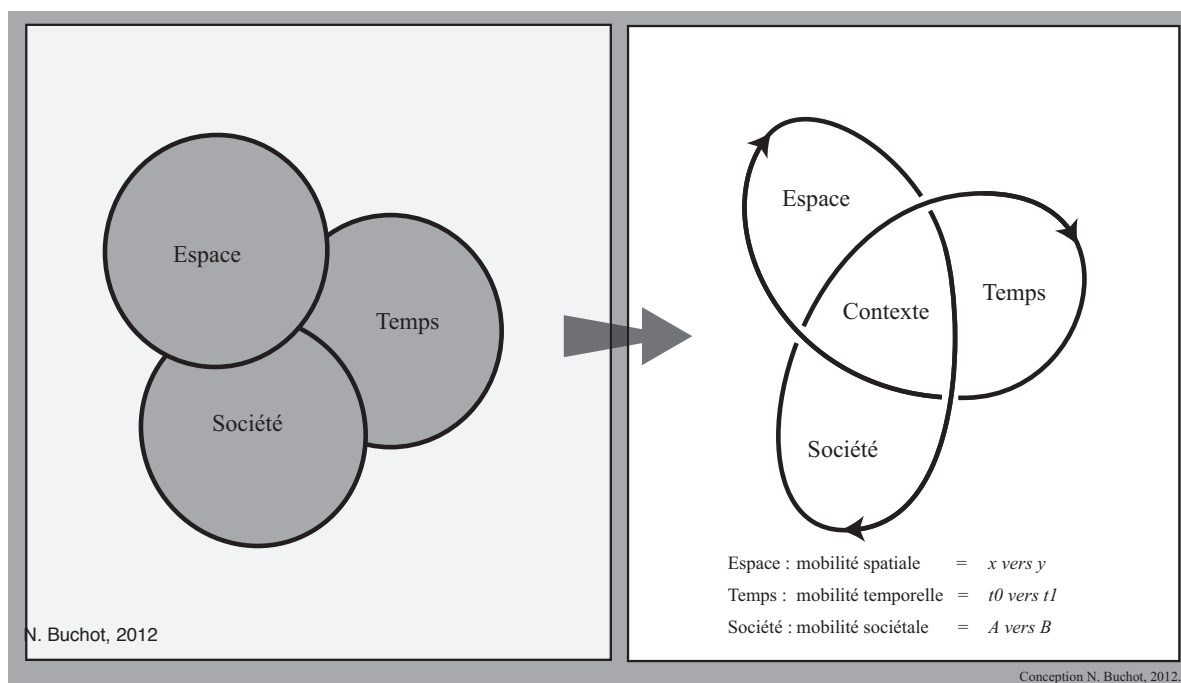
Cependant, du point de vue de l'observateur, donc du chercheur, il est nécessaire tout à d'abord d'identifier le contexte des expériences résidentielles de l'individu étudié. Pour ce faire, une matrice d'analyse contextuelle a été élaborée. Cette matrice permet d'identifier les différents répertoires spatiaux, temporels et sociétaux de l'individu considérés comme stock de données expérientielles (Lahire, 2001) auxquelles se croisent les données géographiques liées à la position et à la situation (Lévy, Lussault, 2003).

La mobilité résidentielle contrainte liée à la rénovation urbaine

Parmi les différentes mobilités résidentielles contraintes (expulsion pour impayés de loyer, pour troubles de voisinage, ruptures affectives, rapatriement, exil), celle liée à l'opération de renouvellement urbain à Angers et à Trélazé est examinée sous deux angles complémentaires. Le premier à visée opérationnelle a permis d'identifier les effets, les freins et les leviers de la mobilité résidentielle, notamment auprès des ménages en situation de précarité. Le deuxième, à

(*) - Thèse soutenue le 7 décembre 2012 à l'université du Maine, sous la dir. de J. Chevalier et R. Dodier

Figure 1. Le système de la mobilité contextuelle



visée conceptuelle avait pour objectif d'améliorer la matrice d'identification et d'analyse de la mobilité contextuelle.

Angers et Trélazé, villes pionnières de l'ANRU en tant que premières signataires des conventions ANRU en 2004, présentent un parc d'habitat social important avec plus de 50 % de logements locatifs sociaux et une pratique affirmée des dispositifs de la politique de l'habitat et de la ville appliqués depuis plus de quarante ans. En substance, le projet de rénovation urbaine de ces deux villes présente toutes les caractéristiques des quartiers en mutation urbanistique et architecturale. En effet, ce programme comprend à la fois des travaux de réhabilitation, le plus souvent opérés en logement occupé, de restructuration, de résidentialisation. Une mise en sécurité des abords des immeubles, des travaux de réaménagement des espaces publics sont également intégrés. Les ménages en situation de précarité sont donc obligés suite à la démolition de leurs immeubles de déménager dans un contexte urbain en mutations sociales et territoriales très fortes. Au moment de l'enquête, il restait environ 10 % des ménages à reloger. Les ménages enquêtés avaient été relogés depuis 3 à 6 ans. L'intérêt de l'étude se porte donc sur une notion temporelle. En effet, en général, les

enquêtes de satisfaction de relogement sont réalisées un an après le relogement. Le taux de satisfaction globale est lié à la réussite de la concertation habitante mise en place, à une pratique professionnelle d'accompagnement éprouvée par le temps et l'implication de la ville d'Angers et de Trélazé, notamment dans la prise en charge des suppléments de loyers. Pour autant, les acteurs de l'habitat et de la politique de la ville souhaitaient mener une étude approfondie auprès des ménages en situation de précarité et récalcitrants au relogement imposé, afin de repérer si les travaux de rénovation urbaine avaient activé ou désactivé la ressource mobilité de ces ménages, trois à six ans après le relogement effectué.

I- UNE DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE COMPRÉHENSIVE ET SENSIBLE

Le processus de recherche s'inscrit dans une démarche de recherche interdisciplinaire (géographie, sociologie et psychologie environnementale). La démarche sociologique compréhensive (Kauffman, 1996) constitue la trame principale de la méthodologie de recherche à laquelle se greffe dans un premier temps, une technique de collecte de données basée sur l'approche bio-géographique et les techniques des

récits de vie (Pineau, 2005). L'ensemble des données recueillies a ensuite été traité et analysé à partir de la matrice d'analyse contextuelle. Au regard des résultats obtenus, l'analyse a été approfondie à partir des travaux issus de la psychologie environnementale (Morval, 2007), notamment sur les effets du bruit sur la mobilité résidentielle.

Le guide temporel d'entretien compréhensif est l'outil principal de recueil de données du vécu résidentiel. Il est construit selon trois finalités entrecroisées permettant à la fois d'identifier les données géographiques et cognitives de la mobilité résidentielle contrainte, le tout dans une dimension temporelle :

- faire témoigner de son histoire de vie par rapport à la mobilité résidentielle ;
- repérer le processus de la mise en œuvre ou non de la mobilité résidentielle ;
- retracer le vécu par rapport à l'appropriation dans le nouveau cadre de vie.

Au moment du relogement, le ménage devait être en situation financière difficile et donc percevoir des ressources provenant des minima sociaux et/ou des ressources provenant d'un travail partiel ou intérimaire. Il devait être également membre d'une structure familiale rendant difficile la mobilité résidentielle soit par le nombre d'enfants, soit par l'isolement, soit par la difficulté d'intégration (Sélimanovsky, 2008 ; Lévrier, 2008). L'échantillon se compose donc de :

- Dix ménages de personnes seules sans enfants comprenant 6 personnes (veuves et divorcées) âgées de 65 ans et plus et 4 personnes (célibataires, veuves ou divorcées) âgées de moins de 65 ans ;
- Huit chefs de familles monoparentales ;
- Onze couples avec plus de 3 enfants.

La précarité est définie comme une accumulation permanente de manques, de difficultés et d'incerti-

tudes (Wresinky, 1987 ; Le Breton, 2005 ; Sélimanovsk, 2008). L'ensemble de ces données aboutit à présenter sous la forme d'une équation accumulative, les paramètres pris en compte pour déterminer un ménage en situation de précarité.

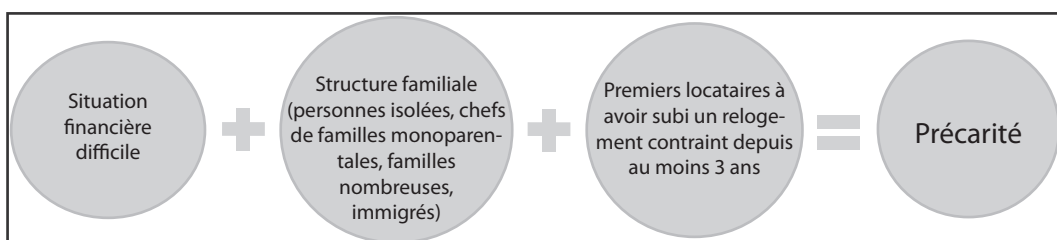
L'échantillon se répartit aussi de manière différente selon le niveau de mobilité :

- géographique : douze relogements sur site et dix-sept relogements hors site ;
- morphologique : seize relogements en logement individuel et treize relogements en logement collectif ;
- segmentielle : neuf relogements en neuf et vingt relogements en existant.

De même, onze acteurs professionnels et associatifs ont été rencontrés. Ils sont soit chargés du relogement ou de l'opération de renouvellement urbain, soit responsable du projet de ville, présidente d'association de consommateurs, pharmacien, président d'association de loisirs.

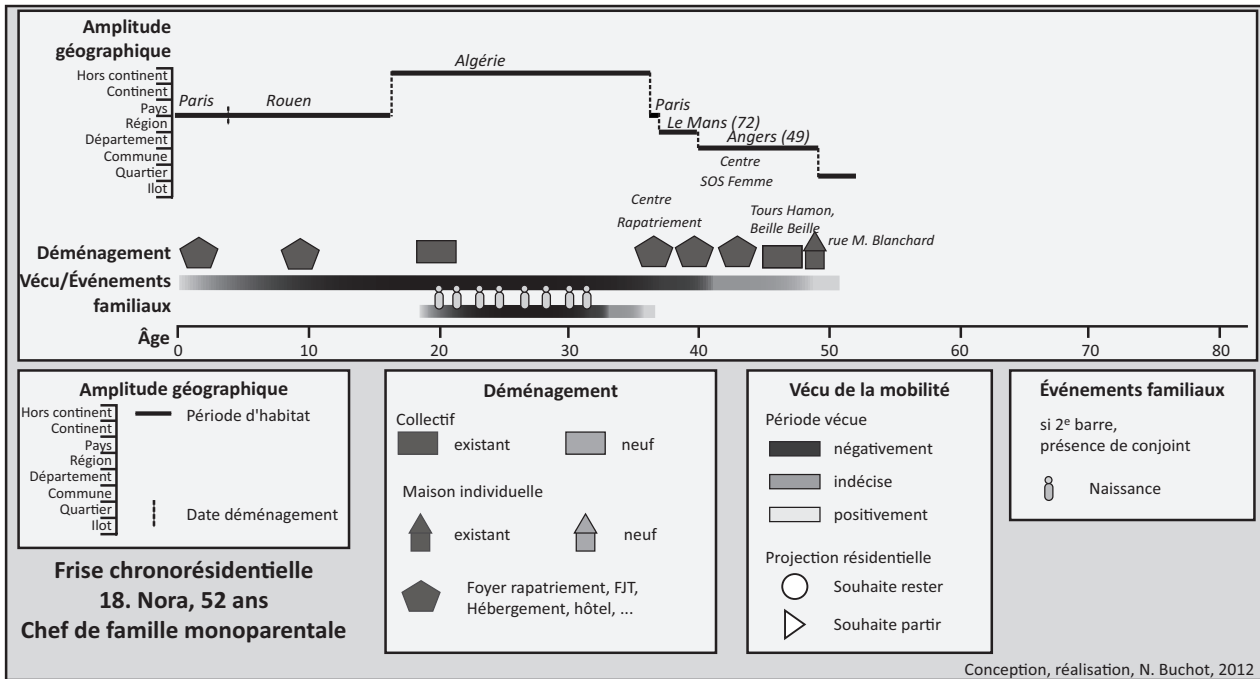
Les 29 histoires de vies résidentielles recueillies sont retranscrites sous la forme d'une monographie. Selon la logique du guide d'entretien, chacune est organisée d'une part, en trois temporalités, le passé, le présent et le futur avec une carte de localisation du logement antérieur et actuel ainsi qu'une photographie de celui-ci. Ed'autre part, afin d'opérer une lecture synthétique des parcours résidentiels, une frise chronologique présentant l'approche longitudinale, rétrospective et projective adoptée est constituée. Les données objectives (habitat, âge, échelle géographique de mobilité) et les données subjectives (ressenti, vécu) sont également reportées. La frise chronologique de Nora, chef de famille monoparentale, âgée de 52 ans, présentée ci-après en est un exemple. Son parcours montre à lui seul, les différents types

Figure 2. L'équation accumulative de la précarité



N. Buchot, 2012

Figure 3. Exemple de frise chronorésidentielle



d'habitat rencontrés ainsi que l'ensemble des échelles géographiques vécues par l'ensemble des ménages interrogés.

L'ensemble monographique réalisé révèle les figures associées de la pauvreté et de la précarité avec des périodes résidentielles de déclassement social liées le plus souvent aux ruptures familiales, aux violences conjugales. Mais ce qui apparaît de manière constante est le vécu douloureux de chaque parcours résidentiel. En effet, le relogement contraint dans le cadre de la rénovation urbaine n'est pas la première expérience de déménagement subi puisque chaque déménagement s'est finalement déroulé dans des circonstances éprouvantes et subies. Le premier déménagement de Vanessa est un placement en foyer, à 14 ans suite au divorce de ses parents. Les sept déménagements de Nora représentent à eux seuls, l'ensemble d'un parcours résidentiel extrêmement difficile. Elle est aussi placée dès son plus jeune âge puis mariée et séquestrée pendant 20 ans en Algérie. Suite aux attentats d'Algérie, elle réussit à force de ruse à récupérer ses papiers d'identité française et se fait rapatrier par l'État Français. Après de nombreux centre d'hébergements, elle arrive dans les tours Hamon. Elsa, quant à elle, déménage suite à la naissance de son frère pour cause de surpopulation, dans un appartement adapté

mais plus vétuste et dans un quartier plus dégradé. Elle-même, enceinte à 16 ans sera contrainte de prendre un appartement, ne pouvant vivre avec sa mère, elle aussi chef de famille monoparentale. Maria est elle aussi séquestrée et violente par son mari. À chaque accouchement, l'enfant est placé. L'obligation de déménager dans le cadre de la rénovation urbaine et la forte implication de la chargée de relogement et de l'assistante sociale ont permis à Maria petit à petit de retrouver ses enfants.

Ainsi, l'étude des histoires de vie résidentielles montre que la peur de déménager à nouveau est plutôt liée à des expériences résidentielles contraintes. En cela, ce qui freine les ménages en situation de précarité de déménager, ce n'est pas la peur de l'inconnu mais la peur du connu.

II- L'AMBIANCE DU QUARTIER ET LE PROJET FAMILIAL, DES FACTEURS DE MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE

Chaque ménage était donc réfractaire à l'idée de déménager à nouveau. C'est en examinant les spatialités, les temporalités et les socialités de chaque ménage relogé que l'impact résidentiel de la rénovation urbaine a pu être analysé.

L'examen spatial s'est porté dans un premier temps sur les perceptions liées aux différents domi-

ciles des ménages rencontrés. Dans l'ensemble, ces derniers ont considéré qu'ils avaient été relogés « hors site » remettant alors en cause la définition de la mobilité géographique proposée par l'ANRU. D'après les chargés de relogement, l'échelle de l'îlot semblerait plus appropriée. Elle répondrait mieux à l'échelle de pratiques spatiales et sociétales de l'individu ou du groupe social familial. Malgré cela, d'une manière générale, les perceptions sur leur logement et leur quartier actuels sont plus positives qu'avant le relogement (cf. Buchot, 2012. p. 220).

Dans un deuxième temps, l'observation spatiale a porté à la fois sur les motifs d'insatisfaction des ménages et leurs projections résidentielles.

Les premiers critères de recherche d'un logement sont d'abord basés sur des critères de fonctionnalités (typologie en adéquation avec le nombre de personnes composant le foyer), d'opérationnalités et de sécurité. Chaque membre du foyer recherche un endroit où s'isoler (chambre personnelle), se ressourcer (partager la table familiale et ne pas manger séparément faute de place). Viennent ensuite des critères d'opérationnalité des éléments techniques. Par exemple, l'ascenseur, les boîtes aux lettres, le chauffage, les serrures et les volets fonctionnent.

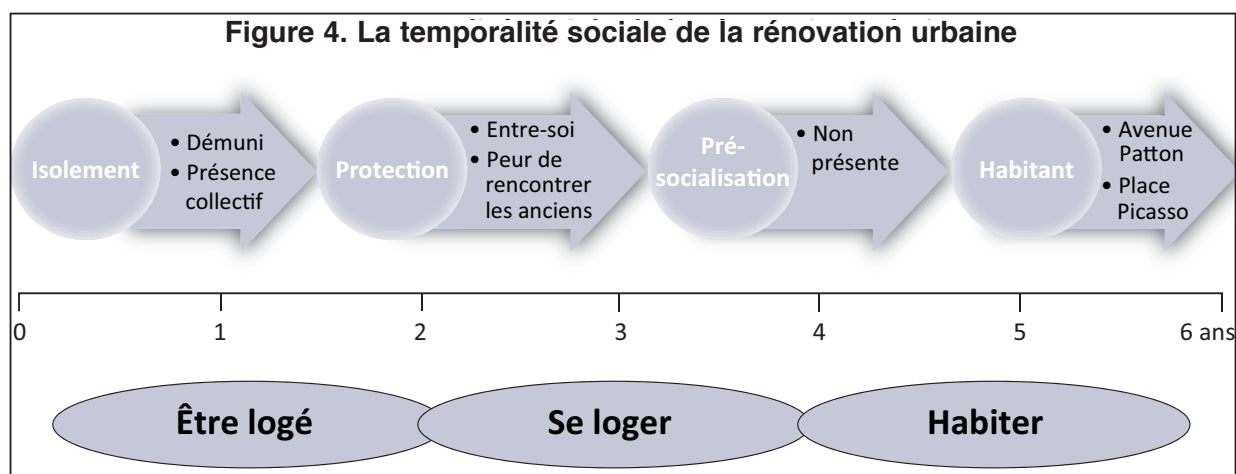
À ce confort technique s'ajoutent deux autres critères : sécurité et identité. Le logement et le cadre de vie doivent offrir tout d'abord une sécurité en matière de déplacements et de circulation à l'échelle du quartier et plus précisément à l'échelle de l'îlot. En effet, l'identification des moyens de locomotion utilisés par les ménages rencontrés a permis de mettre en avant une relation contrainte aux déplacements d'un côté, par l'offre de services des réseaux de transports en commun, d'abord mais aussi, et de l'autre côté, par la résistance physique des personnes. Faute bien souvent de permis de conduire et de voiture, faute de ne pouvoir se déplacer à vélo, le corps devient la seule unité mobile. Or, la situation de précarité est fortement liée à un état de santé fragile. Avant le relogement, circuler en sécurité, à pied dans les quartiers était difficile. La circulation à pied impose effectivement d'être à même de rencontrer les jeunes squattant sur le palier, dans les halls ou au coin des immeubles, d'être à même de rencontrer la personne avec qui le ménage peut être un conflit, ou de rencontrer la

personne qui raconte ses problèmes et qu'il est difficile d'écouter et d'absorber de nouveaux problèmes en plus des siens même si parfois ce sont les mêmes. Être en situation de précarité et vivre dans un quartier d'habitat social, c'est être confronté de manière quasi permanente aux difficultés des autres. Il est alors parfois nécessaire de mettre de la distance dans la relation. Finalement, rester dans son logement toute la journée permet cette mise à distance. Le logement protège.

Par ailleurs, au-delà de la recherche de la sécurité physique, le logement et son cadre de vie doivent apporter une valorisation identitaire. Le logement neuf, la maison individuelle sont les premiers facteurs identitaires. S'entendre avec les nouveaux voisins, échanger des services d'entraide sont les marques d'une reconnaissance sociale et indiquent ainsi le degré de sociabilité et d'altérité comme l'ont indiqué les six ménages du square Montesquieu/vélodrome du quartier de Belle-Beille (Buchot, 2012. p. 206-210).

L'examen temporel a porté dans un premier temps sur les étapes des parcours résidentiels antérieurs au relogement. Les trois périodes de mobilité résidentielle identifiées sont liées à la fois à l'âge, à la situation familiale et au vécu résidentiel. Finalement, les déménagements se sont déroulés la plupart du temps dans des conditions douloureuses et très souvent contraintes et subies (divorce, mauvais traitements conjugaux, rapatriement, exil, etc.).

Au regard de la moyenne de fréquence des déménagements, la modification des comportements sociaux et résidentiels se réalise sur une temporalité assez longue. Le temps d'adaptation est fait d'observation et de protection. Le temps de pré-socialisation est fait de tâtonnements relationnels. Les ménages tentent de rentrer en relation avec autrui, avec le voisin et par méfiance, sans pour autant établir directement une relation continue. Ce temps de la construction de l'altérité s'opère donc sur une échelle d'un à cinq ans, voire six ans. Or, cette échelle temporelle correspond pour la plupart des ménages à celle de la fréquence de déménagement, notamment pour les familles, ce qui laisse supposer que l'accompagnement résidentiel doit s'effectuer un an, puis deux ans et enfin trois ans après la remise des clés et la signature



N. Buchot, 2012

du bail, c'est-à-dire à n+1, n+3 et à n+5. Ces étapes correspondent aux étapes de protection (être logé), d'appropriation (se loger) et d'ancrage territorial (habiter).

L'examen social a mis en exergue la famille comme valeur fondamentale des projets résidentiels de l'ensemble des ménages. Réussir une vie familiale, réussir l'éducation familiale et scolaire des enfants, maintenir les liens familiaux tout en sachant les tenir à distance sont en effet, les premiers leviers de la mobilité résidentielle. Les conditions de réussite exprimées par les ménages rencontrés sont le calme et la sécurité au sein du quartier. Ils apprécient tout particulièrement qu'il soit possible de faire les leçons des enfants dans la chambre ou dans la salle à manger, de faire couler le café sans déranger personne le matin, de pouvoir dormir le matin et le soir dans le calme sans entendre l'aspirateur, les talons et les pattes du chien, mais aussi sans entendre les bruits du quartier (portes de voitures qui claquent, freinages intempestifs, éclats de voix, bagarres, sirène des pompiers, etc.). Les ménages, notamment ceux qui ont été relogés en maison individuelle, ont fortement apprécié leurs nouvelles conditions de vie résidentielle. Ils évoquent alors un meilleur sommeil, des tensions familiales disparues, en quelque sorte, un certain apaisement. L'examen social a porté également sur le travail en tant que lieux professionnels potentiels d'apprentissage de la mobilité quotidienne et contextuelle. Les lieux professionnels, les horaires atypiques et décalés sont le plus souvent proposés aux personnes en situation de précarité. Or, les conditions d'accessibilité et d'accueil sont bien souvent difficiles tant spatialement, temporellement que

socialement. Par ailleurs, les types de contrat, les aides financières sont souvent octroyés aux mêmes types d'employeurs et aux mêmes catégories sociales. Certains refusent d'avoir un contrat d'insertion pour ne pas avoir à se retrouver avec les mêmes. La personne en situation de précarité trouvera le plus souvent un emploi intérimaire, aux horaires décalés et avec les mêmes personnes de sa situation sociale.

L'ensemble des enseignements tirés de l'expérience de relogement contraint auprès de 29 ménages en situation de précarité dans le cadre de la rénovation urbaine menée dans les quartiers d'habitat social d'Angers et Trélazé amène à poser un premier résultat. Le projet de famille, l'accessibilité des transports et la mixité sociale sur les lieux de travail favorisent à la fois la mobilité résidentielle et la mobilité contextuelle. Le temps d'appropriation également est un facteur important. Pour autant, les ménages mettent surtout en avant l'ambiance de calme et de sécurité comme facteur de mobilité (recherche de calme et de sécurité) et comme facteur d'appropriation des lieux (conditions d'acquisition des données expérientielles).

III- PERFECTIONNER LA CONCEPTUALISATION DE LA MOBILITÉ CONTEXTUELLE

Les histoires de vie résidentielle recueillies et leur traitement montrent que la thèse de la mobilité contextuelle reste un concept perfectible sur plusieurs points.

Le premier concerne la conceptualisation de la matrice d'analyse contextuelle proposée au départ de

Figure 5 : La matrice contextuelle

Contexte	Position (localisation)	Situation (mise en relation des positions)	Sensation (perception sensitive)
	Données objectives	Données subjectives	Données sensorielles
Espace	Où?		
Temps	Quand?	Comment?	Quoi?
Société	Qui?		

la recherche. En effet, si au terme de deux à trois années de relogement, les ménages rencontrés sont globalement satisfaits de leur nouvelle localisation et de leur nouvelle situation sociale, cette satisfaction repose essentiellement sur des sensations de mieux-être, de mieux aller modifiant alors leurs propres représentations et perceptions spatiales et sociales. D'après l'analyse textuelle effectuée, ces dernières sont étroitement liées à la vue et à l'ouïe. Étoffer la matrice contextuelle de deux manières différentes peut alors s'envisager, soit par l'ajout d'une troisième colonne qui s'intitulerait « sensations », soit par l'intégration de l'étude des sensations dans la colonne « situation ». L'ajout d'une troisième colonne formerait un triptyque vertical comprenant l'étude des positions, des situations et des sensations. Cette matrice mise à l'épreuve de la mobilité résidentielle contrainte, a donc été améliorée en proposant aux deux premiers angles initiaux d'observation « position, situation » (Levy, Lussault, 2003), un troisième celui de « sensation ». Au final, la mobilité contextuelle comprend donc d'une part, des données positionnelles, situationnelles et sensibles et d'autre part, des données spatiales, temporelles et sociétales analysées sous trois angles : objectif, subjectif et sensitif.

Les recherches issues de la géographie sensible peuvent être alors mobilisées (Grésillon, 2012), les données spatiales objectives à recueillir étant liées aux distances sensorielles. De même, les travaux de recherche menés sur les ambioflux urbains (Woloszyn, 2011) ou sur les cartes de bruits¹ et les travaux sur la précarité² peuvent constituer un bon support de données sensorielles spatiales, temporelles et sociétales. Par ailleurs, l'axe temporel est à compléter. Les rythmes, les cadences, les activités nocturnes sont à

observer de manière plus précise. Les travaux portant sur l'activité sonore de la ville, la nuit sont donc à mobiliser (Gwiazdzinski, 2005), de même que les activités domestiques exercées entre le crépuscule et l'aurore. Enfin, l'axe sociétal paraît fortement lié à l'éducation, la culture et notamment au rapport à l'altérité.

CONCLUSION

Les vies familiales se sont améliorées car l'ambiance urbaine est plus calme qu'auparavant à tel point que les ménages déclarent mieux dormir et plus longtemps. Certains se couchent désormais plus tôt tandis que d'autres avouent pouvoir « se laisser dormir le matin »³. Leur état de santé s'est alors amélioré. La rénovation urbaine en tant qu'action publique a permis, certes à dose homéopathique, de réguler et d'enrayer quelques rythmes sociaux perturbateurs. Pour autant, les comportements au sein des logements sont encore à travailler. Les télévisions, les bruits de voisinage, les « prises de tête » sont encore présents. Le changement n'est pas radical. Il doit être poursuivi.

Accompagner à la mobilité contextuelle permet à la fois de favoriser la mixité sociale dans les quartiers, les parcours résidentiels et l'ancrage territorial. Être mobile permet d'avoir une aisance dans les déplacements quotidiens. Ainsi, la mobilité contextuelle permet d'identifier, d'interpréter, d'analyser un contexte donné. Le raisonnement logique est alors actionné (raisonnement déductif, inductif). L'individu sera alors en capacité de s'autoriser à agir ou non, en toute connaissance de cause et de conséquence. Il devient l'auteur de ses décisions. Dans le cas des ménages rencontrés, les supports de projection résident en quatre thèmes que certains pourront considérer comme basiques et évidents et pourtant difficiles à conjuguer selon le lieu d'habitation de l'individu et sa propension à se déplacer : famille, école, logement et emploi.

1- <http://bruit.grandlyon.com/>

2- <http://www.onpes.gouv.fr/>

3- Expression de Patricia. En réalité, elle « se laisse dormir » jusqu'à 8h30. Avant, elle était réveillée vers six heures matin et ne pouvait s'endormir qu'à partir d'une heure du matin « à cause du bruit des jeunes dans le quartier ».

À travers cette recherche sur la mobilité contextuelle mise à l'épreuve de la mobilité résidentielle contrainte, les travaux de cette recherche doctorale confirment que les conditions d'habitat et de mobilité sont la clef de voûte de ces deux types de mobilité. Le logement doit assurer son rôle d'insertion, de protection et de sécurité, conditions à l'épanouissement et à l'autonomie de tout individu et donc à sa mobilité. Le relogement contraint doit donc être réalisé dans un cadre de vie valorisé et valorisant offrant une ambiance urbaine calme et une sécurité psychique qui permettent de se déplacer au quotidien, première condition de l'apprentissage de la mobilité et de l'habiter.

La mobilité contextuelle n'est pas une nouvelle forme de mobilité mais une forme de mobilité invisible qui doit être rendue visible et compréhensible par les acteurs du logement et de l'habitat dans le cadre des politiques de traitement des inégalités spatiales et sociales. De même, la prise de conscience par les individus de cette conception pourrait leur permettre de mieux maîtriser leurs parcours résidentiels et leur territoire d'habitat. Par conséquent, elle demeure un concept géographique qui par la mise à l'épreuve des savoirs vernaculaires des habitants peut s'avérer utile à la recherche en géographie sociale.

Bibliographie

- BUCHOT N., 2012. *La mobilité contextuelle mise à l'épreuve de la mobilité résidentielle contrainte dans le cadre de la rénovation urbaine des quartiers d'habitat social d'Angers et de Trélazé*. Thèse de doctorat de géographie sociale, université du Maine.
- CAPRON G., CORTES G., GUETAT-BERNARD H., 2005. *Liens et lieux de la mobilité. Ces autres territoires*. Paris. Belin.
- COUTRAS J., 1996. *Crise urbaine et espaces sexués*. Paris. Armand Colin.
- DEPEAU S., 2005. « Sur le trajet de l'école ou l'apprentissage de l'autonomie : une transition à plusieurs dimensions », p. 189, in ROBIN M., RATIU E. *Transitions et rapports à l'espace*. Paris. L'Harmattan.
- DI MEO G., 1996. *Les territoires du quotidien*. Paris. L'Harmattan.
- GRESILLON L., 2012. « Sentir son lieu (ou ne pas le sentir). De l'importance de la sensorialité » in MOREL-BROCHET A., ORTAR N., (dir.). 2012. *La fabrique des modes d'habiter. Homme, lieux et milieux de vie*. Paris. L'Harmattan.
- GWIAZDZINSKI L., 2005. « La nuit, un temps particulier ? » in Ville de Rennes, *Repenser les temps*. ed Ville de Rennes.
- KAUFMANN J.-C., 1996. *L'entretien compréhensif*. Paris. Nathan Université.
- LAHIRE B., 2001. *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris. Hachette.
- LELEVRIER C., 2008. *Mobilités et trajectoires résidentielles des ménages relogés lors d'opérations de renouvellement urbain. Synthèse des travaux menés entre 2004-2007*. Plan Urbanisme Construction Aménagement.
- LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), 2003. « Espace », p. 327, « Mobilité », p. 622-625, in LEVY J., LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris. Belin.
- LE BRETON E., 2005. *Bouger pour s'en sortir. Mobilités quotidiennes et intégration sociale*. Paris, A. Colin.
- LE MOIGNE J.L., 1984. *La théorie du système général. Théorie de la modélisation*. Paris. Presses Universitaires de France.

- MORIN E., 2008. *La méthode*. Paris. Seuil, Opus.
- MOSER G., WEIS K., 2003. *Espaces de vie, aspects de la relation homme-environnement*. Paris. A. Colin.
- MORVAL J., 2007. *La psychologie environnementale*. Montréal. Les Presses de l'Université de Montréal.
- PINEAU G., LEGRAND J-L (coll.). 2005. *Les histoires de vie*, Paris, Presses Universitaires de France. 4e ed. (1e ed. 1993)
- RAMADIER T., 1997. *Construction cognitive des images de la ville, Évolution de la représentation cognitive de Paris auprès d'étudiants étrangers*. Université de Paris-V, thèse de géographie.
- ROULLEAU-BERGER L., 2005. « Espaces intermédiaires, économies urbaines et lutte pour la reconnaissance », p. 179-169, in CAPRON G., CORTES G., GUETAT-BERNARD H., 2005. *Liens et lieux de la mobilité. Ces autres territoires*. Paris. Belin.
- SECHET R., 1996. *Espaces et pauvretés. La géographie interrogée*. Paris. L'Harmattan.
- SELIMANOVSKI C., 2008. *La frontière de la pauvreté*. Rennes. Presses Universitaires de Rennes.
- WRESINSKI J., 1987. *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*. Rapport du Conseil Économique et Social.
- WOLOSZYN P. (al.). 2011. PirVE AMBIOFLUX. Caractérisation interdisciplinaire et intersectorielle des attracteurs paysagers des ambiances piétonnes du quartier de HautePierre à Strasbourg. *ESO, Travaux et documents*, n° 31, mai.